



BUREAU COMMUNAUTAIRE

Agissant en vertu des délégations
du Conseil communautaire

Compte-rendu de la séance

Mardi 15 mars 2022 – 18 H 30

Salle de Réunion 2

La Passerelle

16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 MARS 2022

Le Bureau Communautaire, convoqué par lettre envoyée par courriel du 04 mars 2022, s'est réuni le mardi 15 mars 2022 à 18 heures 30, à La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS, sous la Présidence de Monsieur Luc GALLARD, Président de Roche aux Fées Communauté.

Secrétaire de séance : Loïc GODET, Conseiller communautaire d'Amanlis.

Etaient présents :

AMANLIS	Loïc GODET
ARBRISSEL	Thomas BARDY
BOISTRUDAN	Anne RENAULT
BRIE	Bruno PELLETIER
CHELUN	Christian SORIEUX
COESMES	Luc GALLARD
EANCE	Raymond SOULAS
ESSE	Joseph GESLIN
FORGES-LA-FORET	Yves BOULET
JANZE	François GOISET
JANZE	Hubert PARIS
MARCILLE ROBERT	Laurent DIVAY
MARTIGNE FERCHAUD	Patrick HENRY
MARTIGNE FERCHAUD	Véronique BREMOND
RETIERS	Thierry RESTIF
SAINTE COLOMBE	Julien RICHARD
THOURIE	Daniel BORDIER

Etaient excusés :

JANZE	Dominique CORNILLAUD
LE THEIL-DE-BRETAGNE	Benoît CLEMENT
RETIERS	Véronique RUPIN

ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance
Approbation du PV du Bureau communautaire du 8 février 2022

PROJETS DE DELIBERATIONS	
Intervenant	Thématique
	Economie
M PARIS	1. Zone d'activité du Bois de Teillay à Janzé – Cession d'un terrain à la société ACP ADRIEN CHOBLET PAVAGE JANZE
	Social
M GALLARD	2. « Intervention sociale en gendarmeries (ISG) » - Renouvellement de la convention de partenariat 2022-2024
	Sports
M SORIEUX	3. Renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens avec l'association Natation Roche aux Fées (NRAF)
	4. Renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens avec l'Office des Sports du Pays de la Roche aux Fées

DELIBERATIONS

LES DELIBERATIONS COMPLETES ET LEURS ANNEXES PEUVENT ETRE
CONSULTEES AU SIEGE DE ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE

16 RUE LOUIS PASTEUR – 35240 RETIERS

Remarque: Pour l'ensemble des délibérations, le Bureau communautaire autorise le Président, ou son représentant, à signer tout acte y afférant.

ECONOMIE

DBC22-003

ZONE D'ACTIVITE DU BOIS DE TEILLAY A JANZE – CESSION D'UN TERRAIN A LA SOCIETE ACP ADRIEN CHOBLET PAVAGE JANZE

Le Bureau communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *De céder à la Société ACP ADRIEN CHOBLET PAVAGE, ou à toute autre société qui lui serait substituée, un terrain d'environ 7 103 m² sur le lot n°10, parcelles N° ZC N°256p (66a37) et ZCN°209p (4a66), sise Rue de la Butte à Madame - Zone d'Activités du Bois de Teillay à Janzé*
- ◆ *De fixer le prix de vente à 21 €HT/m², auquel viendra s'ajouter la TVA sur marge de 3,96€, qui sera reversée aux services fiscaux par la Communauté de communes, soit un prix de 24,96€ TTC le m², TVA sur marge incluse*
- ◆ *De confier la rédaction de l'acte de vente à l'office notarial de Janzé ou à l'office notarial choisi par l'acquéreur*
- ◆ *De décider que les frais de notaire et de géomètre relatifs à cette affaire seront à la charge de l'acquéreur*
- ◆ *D'autoriser le Président à signer l'acte correspondant à cette cession de terrain, ainsi que toutes les pièces s'y rapportant*

SOCIAL

DBC22-004

« INTERVENTION SOCIALE EN GENDARMERIES (ISG) » - RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2022-2024

Le Bureau communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *De renouveler la convention de partenariat «Intervenant Social en Gendarmeries» (ISG), prenant effet au 1^{er} janvier 2022 pour une durée de 3 ans*

SPORTS

DBC22-005

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'ASSOCIATION NATATION ROCHE AUX FEES (NRAF)

Le Bureau communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'approuver le projet de convention d'objectifs et de moyens avec l'association Natation Roche aux Fées « NRAF » pour une durée d'1 an, à compter du 21/03/2022*

SPORTS

DBC22-006

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'OFFICE DES SPORTS DU PAYS DE LA ROCHE AUX FEES

Le Bureau communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'approuver le projet de convention d'objectifs et de moyens avec l'Office des Sports du Pays de la Roche aux Fées « OSPRF » pour la période allant du 17 mars 2022 au 16 mars 2023*
